



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Session régionale « Jeunes » Sécurité et Justice

Auvergne-Rhône-Alpes

du lundi 25 avril
au vendredi 29 avril 2016

École nationale supérieure de police
de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
(Métropole de Lyon)



Session régionale « Jeunes » Sécurité et Justice Auvergne-Rhône-Alpes du 25 au 29 avril 2016 à SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

Les missions de l'institut sont multiples :

- réunir des responsables de haut niveau, magistrats et cadres appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'institut ;
- promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice.

Dans les domaines relevant de sa mission, l'institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, il contribue à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique, de droit et de justice.

Par ailleurs, l'institut est chargé d'étudier les évolutions statistiques de l'ensemble du processus pénal, les faits constatés par les décisions de justice, l'exécution des peines et des sanctions pénales ainsi que la récidive au sein d'une structure interne dénommée « Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ».

Enfin, l'institut organise chaque année au titre de la formation plusieurs sessions nationales et des sessions régionales réservées aux « Jeunes ».



INHESJ Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
École militaire – Case n° 39
1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département « Sécurité et Justice »

Aurélien HASSIN – aurelien.hassin@inhesj.fr – ☎ 01 76 64 89 11

Roselaure LALOIS – roselaure.lalois@inhesj.fr – ☎ 01 76 64 89 73

Site internet : www.inhesj.fr

Courriel : formation@inhesj.fr



Session régionale « Jeunes » Sécurité et Justice Auvergne-Rhône-Alpes du 25 au 29 avril 2016 à SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

OBJECTIFS DE LA SESSION « JEUNES »

- **sensibiliser les étudiants** de Master 2 et en doctorat (Institut d'études politiques, grandes écoles, universités...) aux problématiques de sécurité et de justice ;
- **rapprocher l'enseignement universitaire et la pratique professionnelle**, en facilitant les partenariats en vue d'attirer des étudiants à fort potentiel vers les métiers de la sécurité, d'encourager les universités et grandes écoles à prendre en compte dans leur enseignement les questions liées à la sécurité et à la justice sous tous leurs aspects et à s'ouvrir à des interventions de praticiens de haut niveau ;
- **compléter la formation des jeunes professionnels** par une approche globale (justice, sécurité publique, sécurité civile...) sur les enjeux (régionaux, nationaux et internationaux) et méthodes par des conférences, des travaux de groupe et des visites ;
- **encourager à l'échelle régionale un dialogue entre les professionnels de la sécurité et de la justice** en décloisonnant les univers professionnels.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA SESSION

- Durée :** 5 jours, du lundi 10h au vendredi 17h
- Lieu :** École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
- Dates :** du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2016
- Horaires :** de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- Contenu :** alternance de conférences et de tables rondes avec des spécialistes nationaux et régionaux de la sécurité (les grands enjeux sécuritaires de la France pour la décennie 2010-2020, les missions du renseignement, les défis de l'intelligence économique, la police d'agglomération, la police judiciaire, l'institution judiciaire). Plusieurs visites telles qu'un établissement pénitentiaire, la sous-direction de la police technique et scientifique d'Ecully ou encore Interpol sont envisagées.

Des travaux de groupes de restitution des temps forts et d'analyse critique des journées sont également programmés en début d'après-midi du vendredi. Ils requièrent une préparation par chacun des groupes sur leur temps libre.

Les candidats admis à suivre la session « Jeunes » doivent assister régulièrement aux activités proposées pendant toute sa durée, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité joint au dossier de candidature.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Session prévue pour **50 stagiaires**

Objectif : de l'ordre de **50 % d'étudiants** et de **50 % d'actifs**

Candidats âgés de moins de 35 ans (dispense d'âge possible dans la limite des places disponibles).

Public concerné :

- **étudiant en M2**, doctorat, grandes écoles, IEP, manifestant un intérêt pour les thématiques traitées ;
- **actif de niveau cadre** au titre de la formation continue : élu, cadre du public et du privé, syndicaliste, impliqués dans les thématiques traitées ou manifestant un intérêt pour celles-ci.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription à la **session régionale « Jeunes »** destinés à couvrir une partie des frais sont fixés à :

• pour les étudiants nationaux et étrangers, sans activité professionnelle	50 euros
• pour les fonctionnaires des trois fonctions publiques présentés par des structures apportant un soutien à l'Institut en moyens matériels, humains ou financiers	200 euros
• pour les autres types de candidatures nationales ou étrangères	350 euros

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité le jour de l'ouverture de la session.

Toute session débutée est due dans sa totalité.

Les étudiants devront impérativement régler les droits d'inscription aux responsables de l'INHESJ le jour de l'ouverture de la session contre remise d'une convention individuelle de formation (**aucun règlement avant cette date ne pourra être accepté**). Pour les professionnels, hors prise en charge individuelle, les formalités administratives seront réglées directement avec l'organisme payeur. Toute session débutée est due dans son intégralité